

AFILE 77

FGIF – Fonds de Garantie à l'Initiative des Femmes

SERVICES INSTRUCTEURS

AFILE 77
Association pour le
Financement d'Initiatives
Locales pour l'Emploi

10, rue Carnot
77000 MELUN

10, impasse du Tan
77100 MEAUX

Le Lizard 2
Boulevard Salvador Allende
77186 NOISIEL

Tél. : 01 64 87 00 99
Fax : 01 64 87 00 92
contact_afile@afile77.org

Dossier de demande
à télécharger sur le site
d'AFile 77:
www.afile77.org

BÉNÉFICAIRES

Le FGIF peut être attribué à toutes les femmes si leur entreprise a moins de 5 ans quel que soit leur statut professionnel, la forme juridique et le secteur d'activité de l'entreprise.

CONDITIONS D'OBTENTION

- Les prêts sont :
 - Destinés au fonds de roulement et/ou à des investissements (hors autorisation à court terme et crédit bail).
 - Inscrits dans le plan de financement de démarrage (création ou reprise d'entreprise) ou de développement de l'entreprise.
- Les banques n'ont pas à exiger de caution personnelle de la dirigeante, mais peuvent prendre au-delà de la garantie FGIF des garanties sur les biens financés (nantissement sur le fonds de commerce, gage sur le véhicule ou matériel).
- Le coût de la garantie FGIF s'élève à 2,5% du montant garanti.

MODALITÉS DE FINANCEMENT

Avec le Fonds de Garantie à l'Initiative des Femmes (FGIF), l'État encourage les femmes à créer, reprendre ou développer une entreprise, en leur facilitant l'accès au crédit bancaire.

Le montant du prêt garanti est de 5 000€ minimum, le taux de couverture par le FGIF est de 70% maximum jusqu'à 27 000 de montant garanti. La durée du prêt garanti est comprise entre 2 et 7 ans.